



Bruxelles, le 4 avril 2008

A l'attention de Monsieur Didier Reynders
Ministre des Finances
Rue de la Loi, 12
1000 Bruxelles

Monsieur le Ministre,

Les réunions de printemps du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale peuvent être un moment important pour obtenir des avancées réelles sur des enjeux urgents de développement. Nous pensons que la Banque Mondiale a des responsabilités à prendre dans **la lutte contre le réchauffement climatique**. Si Oxfam International accueille favorablement l'engagement de certains pays donateurs d'octroyer des fonds à cet effet, nous voulons toutefois attirer votre attention sur la nécessité d'établir dès le départ des bonnes règles de gouvernance de ces fonds. Le fonds d'adaptation de l'UNFCCC existe déjà, avec une structure de gouvernance négociée avec beaucoup d'attention. Afin d'éviter d'affaiblir la légitimité de ce fonds, nous estimons que l'ensemble des financements d'adaptation doit passer par le seul canal du fonds des Nations Unies.

En ce qui concerne le financement de technologies propres et la réduction de la déforestation, les Nations Unies ne disposent pas encore d'un mécanisme de gestion. Dès lors, la Banque Mondiale peut se prévaloir de gérer ces fonds, en reconnaissant toutefois qu'il s'agit là d'une mesure transitoire. En effet, cette gestion devra être transférée aux Nations Unies une fois qu'un accord sur le climat post-2012 aura été obtenu. De plus, la gouvernance des fonds doit également refléter l'accord obtenu aux négociations de Bali : les pays en développement doivent avoir leur mot à dire dans les prises de décisions. Vous trouverez en annexe une position plus détaillée expliquant la position d'Oxfam à ce sujet.

Enfin, il est essentiel de rappeler que le financement lié au changement climatique ne peut être considéré comme une aide au développement, mais constitue bien une compensation. C'est pourquoi ces financements ne peuvent être repris comme Aide Publique au Développement (APD) et doivent être considérés comme additionnels à l'engagement des 0,7% du PNB dédiés à l'APD. Ces fonds doivent également être mis à disposition sous forme de dons et non de prêts.

En espérant bénéficier de votre appui dans ces demandes, nous vous prions d'agrèer, Monsieur le Ministre, nos plus sincères salutations.



Stefaan Declercq
Au nom d'Oxfam-Solidarité, Oxfam-Magasins du Monde et Oxfam-Wereldwinkels

Annexe : Oxfam International concerns around the Climate Investment Funds

cc. : Premier Ministre, Yves Leterme
Vice-Premier Ministre, Laurette Onkelinx
Vice-Premier Ministre, Patrick Dewael
Vice-Premier, Jo Vandeurzen
Vice-Premier, Joëlle Milquet
Ministre du Climat et de l'Energie, Paul Magnette
Ministre des Affaires Etrangères, Karel De Gucht
Ministre de la Coopération, Charles Michel
Monsieur Godts, Ministère des Finances

Pour plus de renseignements : Brigitte Gloire, tel : 02/501.67.53